



## ENTRETIEN AVEC CHRISTOPHE GUILLOTEAU

**“ NOUS AVONS DÉJÀ LÉGIFÉRÉ POUR INTERDIRE LE PORT DES SIGNES RELIGIEUX À L'ÉCOLE, PEUT-ÊTRE FAUDRA-T-IL ALLER PLUS LOIN ”**

En juin 2007, Christophe Guilloteau devenait député UMP en remportant la 10<sup>e</sup> circonscription du Rhône. Après deux ans de mandat, nous l'avons rencontré pour en savoir plus sur ses actions en tant que secrétaire de la commission de la Défense et des Forces Armées à l'Assemblée nationale et conseiller général du canton de St-Genis-Laval. En passant du Grand Stade à sa mission sur l'Afghanistan, de la burqa aux polices d'agglomération, il nous dit tout.

**Devant Chez Vous :** Le 17 juin 2007 vous remportiez la 10<sup>e</sup> circonscription du Rhône. Quel bilan dressez-vous après deux ans de mandat ?

**Christophe Guilloteau :** *Mon premier mandat avait été riche au niveau du terrain, le deuxième l'est, en matière de dossiers. Grâce à ce deuxième mandat, j'ai obtenu la Commission de la Défense, une commission dite noble, pour laquelle je viens d'être réélu Secrétaire pour la troisième fois. Il s'agit d'une commission où l'on travaille les textes sur le fond, et qui comporte une partie contrôle. A ce titre, j'ai effectué deux déplacements en 2007 et 2008, au Liban et en Afghanistan.*

**DCV :** Concrètement en deux ans qu'avez-vous réalisé ?

**C.G. :** *La première année, j'ai pris en main la Commission de la Défense. J'ai travaillé sur le Livre Blanc, un grand texte réétudié tous les dix ans, portant sur la prospective de ce que veut la Nation Française en terme de Défense. Avec la menace terroriste, les évolutions liées aux pandémies, le Livre Blanc a été réorienté vers la sécurité intérieure et les enseignements.*

*J'ai été intervenant pour mon groupe sur les budgets sécurité et militaire.*

*Je me suis engagé dans une bataille de redéfinition de la carte militaire, pour faire en sorte que l'Hôpital Desgenette et l'école de santé militaire de Lyon, en concurrence avec celle de Bordeaux, soient*

*maintenus.*

*En 2007, je me suis rendu au Liban et, pour la première fois, sur un terrain d'opérations*

**DCV :** En 2008, vous vous êtes par ailleurs présenté aux cantonales, sur le canton de St-Genis-Laval, élections que vous gagnées, pourquoi cette candidature ?

**C.G. :** *Je voulais retrouver une proximité perdue avec la fin de mon mandat de conseiller municipal de Vaugneray.*

**DCV :** Vous êtes un des rares députés UMP à vous être fait remarquer par vos prises de positions sur les OGM.

**C.G. :** *J'ai voté contre pour la 2<sup>ème</sup> fois ce qui m'a valu de nouvelles amitiés et des inimitiés. Comme dans l'affaire de l'amiante, j'ai un doute mais je ne suis pas anti-OGM.*

**DCV :** Vous avez fait partie de la commission d'enquête sur les circonstances de l'embuscade en Afghanistan survenue le 18 août 2008 en tant que député du Rhône et rapporteur de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées. Pourquoi avoir rejeté la proposition de résolution ?

**C.G. :** *Nous avons passé dix jours sur le terrain. Par la suite, le parti communiste a demandé une mission d'enquête sur l'Afghanistan. En tant que rapporteur, j'ai proposé que cette mission d'enquête n'ait pas lieu. Nous estimions que cela n'apporterait rien et raviverait la flamme.*



Christophe Guilloteau sur le terrain, en Afghanistan

**DCV :** Quels sont les autres textes sur lesquels vous vous êtes penché ?

**C.G. :** *J'ai travaillé sur un texte qui a été voté, concernant les emplois réservés aux hommes et femmes ayant subi un préjudice physique au cours d'une mission et pour les enfants de citoyens morts pour la Nation. Il a fallu remettre à jour un texte qui avait 120 ans.*

*Un autre texte sur les indemnités du personnel militaire et civil ayant participé à des essais nucléaires en Polynésie et en Algérie. 3000 personnes sont concernées. Cela va déboucher sur la création d'une commission médicale qui sera chargée d'examiner les cas un par un.*

**DCV :** Vous êtes sorti du cadre de la Défense en vous positionnant contre le Grand Stade de Lyon. Quels sont vos arguments ?

**C.G. :** *Ce n'est pas le stade en lui-même qui est gênant mais sa contrepartie commerciale. Ce sont 50 hectares à extraire d'une propriété privée. J'ai voté contre le projet et pas un député du Rhône n'a voté pour. Je ne suis pas dans une démarche politique mais dans celle d'une conception d'aménagement du territoire.*

*C'est aussi une contribution publique financière. On estime aujourd'hui les aménagements urbains et routiers à 25 millions d'euros. Est-ce à vous de contribuer, en partie avec vos impôts, à ce qui est aujourd'hui une entreprise, une société cotée en bourse et dont on*

voit les transferts se chiffrer à des millions d'euros ?

*D'autres possibilités étaient envisageables, comme la réorganisation du stade de Gerland ou la réalisation d'un stade à Vénissieux, sauf qu'il ne se serait étendu que sur 25 hectares et n'aurait pas eu le même impact commercial.*

*Si nous avions été courageux dans cette affaire, nous aurions fait un texte spécifique au Grand Stade, mais nous avons profité d'une loi sur l'aménagement touristique pour faire voter un amendement, c'est ce que l'on appelle un cavalier gouvernemental.*

DCV : Le 23 juin dernier, une mission d'information sur la pratique du port de la burqa et du niqab sur le territoire national a été créée par le Président de l'Assemblée nationale. Vous avez été désigné Secrétaire de cette mission d'information. Les auditions ont débuté le 8 juillet. Pouvez-vous nous en dire plus ?

C.G : *J'ai été associé à la commission d'enquête sur la burqa, commission composée de 45 personnes à la proportionnelle des groupes. Nous étions trois pour le Rhône avec André Gérin et Pascale Crozon. Nous avons auditionné l'association des Maires de France, des associations de femmes, des chercheurs au CNRS, spécialistes du monde musulman ; chacun apportant ses arguments. Notre objectif est de rendre un rapport en janvier prochain. Nous avons déjà légiféré pour interdire le port des signes religieux dans les écoles, peut-être faudra-t-il aller plus loin et l'étendre à tous les lieux publics.*

DCV : Le sujet est délicat, ne craignez-vous pas des pressions ?

C.G : *C'est déjà fait. Nous avons tous reçu des menaces des salafistes. Les prendre en compte reviendrait à baisser les bras.*

DCV : Le 18 juin, l'annonce de Frédéric Pechenard a mis le feu aux poudres. Il s'agirait d'une éventuelle réforme visant à créer une police d'agglomération qui viendrait remplacer certaines gendarmeries du Grand Lyon. Comment en est-on arrivé là ?

C.G : *Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la gendarmerie est rattachée au Ministère de l'Intérieur. Il y a quelques mois, une étude avait été demandée afin que soit étendu le champ d'action de la police urbaine sur le territoire du Grand Lyon, ce qui n'est pas incohérent en terme de logique policière. Les brigades de St-Genis-Laval, Irigny, Ecully, Rillieux, Corbas, Limonest, Francheville dont on vient de poser la première pierre, ainsi que Tassin, sont concernées par cette réflexion. Une suppression ne serait pas sans incidence. Les bâtiments pourraient toujours retrouver une utilité mais je peux comprendre l'inquiétude des Maires qui ont investi. Pour le moment rien n'est arrêté. Avec mes collègues, nous avons rencontré Michel Mercier et le Ministre de l'Intérieur. Une réunion avec les élus concernés a eu lieu fin juillet avec le Préfet de Région.*

DCV : Si la réforme se concrétisait que deviendraient les gendarmes ?

C.G : *Si les brigades venaient à fermer, les militaires seraient réaffectés dans la région Rhône-Alpes, peut-être dans la future structure de Sathonay. Mais ce serait une réorganisation lourde, je ne pense pas que toutes les gendarmeries dont il est question soient touchées.*

DCV : Quel est l'intérêt de ce redéploiement ?

C.G : *C'est une cohérence pour unifier les forces de police. Aujourd'hui, les gendarmes sont les forces de police de la zone rurale, et la police est la force de police de la zone urbaine.*

DCV : En perdant la gendarmerie on peut craindre de perdre en matière de prévention et d'avoir une police plus répressive ?

C.G : *Le redéploiement de la police permettrait des créations de commissariats, un élargissement de leurs compétences, une augmentation des équipes de nuit. Mais les propos de Michel Mercier n'étaient pas des propos d'adhésion complète. Les gendarmeries connaissent leur territoire. Elles sont riches de renseignements. L'histoire de Khaled Kelkal est partie de la gendarmerie de Vaugneray qui avait découvert, par hasard, un camp d'entraînement quasiment militaire de jeunes terroristes.*

DCV : Soutiendrez-vous le maintien des gendarmeries ?

C.G : *Bien sûr. D'autant que j'ai été président du syndicat de la gendarmerie. A côté de cela, il y a des syndicats de police qui sont demandeurs. La force de la gendarmerie est une force de sécurité, nous devons garder notre proximité avec les gendarmes.*

DCV : On vous a vu sur des thèmes liés à l'enseignement.

C.G : *Je suis intervenu à l'assemblée sur le blocage des Universités en interrogeant Valérie Pécresse en séance publique, et j'ai organisé à Brindas une réunion avec le Recteur, parce que j'estimais qu'il y avait un manque d'informations. Sur l'ensemble de ma circonscription, un poste de RAZED va être supprimé à St-Symphorien-sur-Coise.*

DCV : En tant que conseiller général, vous avez été élu vice-président du SDIS, le Service Départemental d'Incendie et de Secours mais le gros dossier à venir reste celui du redécoupage électoral.

C.G : *L'objectif est de réduire le nombre d'élus et le nombre de structures publiques. Il est question de supprimer 3000 élus au niveau national, et nous aimerions avoir de grands blocs de compétences, afin d'afficher plus de lisibilité pour le citoyen. Il faut que nous arrivions à une fusion de cantons, et réfléchissions aux couples communes- communautés de communes et départements-régions.*

DCV : Vous représentez aussi notamment le Conseil général dans la commission mixte chargée de suivre les projets d'aménagement du Tronçon Ouest Périphérique. Où en est le projet ?

C.G : *En un an, cette commission s'est réunie deux fois. Nous voulons le tracé le plus court et le moins onéreux. Aujourd'hui, rien n'est arrêté. Ce qui fait consensus c'est la partie Valvert, et, légalement, nous ne pouvons pas phaser l'appel d'offres.*

DCV : Avez-vous des ambitions politiques ?

C.G : *Non. J'ai déjà deux mandats, et celui de parlementaire est le plus beau, car nous sommes dans le creuset de la République. J'ai été conseiller municipal, régional, député, conseiller général. Je me représenterai à la prochaine élection. J'aurai peut-être un jour une évolution au sein de l'assemblée, mais quoi... je ne sais pas.*

■ Propos recueillis par Peggy Mège

Christophe Guilloteau et Shimon Peres  
Nov. 2007



## QUELQUES CHIFFRES

Sur 9 textes, Christophe Guilloteau a déposé 54 amendements

160 questions écrites

44 interventions en commission

73 propositions de loi

8 interventions en séance publique